



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du Citoyen

52 – Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : (819)221-2839 – Télécopieur : (819)221-4039
E-Mail : saintelie@telmilot.net - Site Web : st-elie-de-caxton.com

DISCOURS DU MAIRE

Le 18 novembre 2013

Caxtoniens et Caxtoniennes, bonjour,

À titre de nouveau maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, je dois vous entretenir de nos finances sous différents aspects qui nous sont prescrits par la loi.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2012

Les états financiers, tels que présentés par la firme de comptable Deschesnes, Mailhot, CA, représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et de sa situation financière au **31 décembre 2012**, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, démontrent donc les résultats suivants :

A) REVENUS		B) CHARGES	
<i>a) Fonctionnement</i>		<i>Administration générale</i>	
Taxes	1 709 135.00 \$	Sécurité publique	355 249.00 \$
Païement tenant en lieu de taxes	9 247.00 \$	Transport	621 473.00 \$
Transferts	345 548.00 \$	Hygiène du milieu	500 238.00 \$
Services rendus	238 942.00 \$	Santé et Bien être	7 263.00 \$
Imposition de droits	119 851.00 \$	Aménagement, urbanisme, développement	266 146.00 \$
Amendes et pénalités	14 776.00 \$	Loisirs et culture	269 749.00 \$
Intérêts et autres	17 655.00 \$	Frais de financement	131 777.00 \$
TOTAL:	2 455 154.00 \$	TOTAL DES DÉPENSES:	2 442 256.00 \$
<i>b) Investissements</i>		<i>Résultat de l'exercice</i>	
Taxes	15 617.00 \$	Moins revenus d'investissement	(447 383.00) \$
Transferts	431 766.00 \$	Avant conciliation	12 898.00 \$
TOTAL	447 383.00 \$		
TOTAL DES REVENUS:	2 902 537.00 \$		

C) CONCILIATION À DES FINS FISCALES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>a) Immobilisation</i>		<i>c) Affectations</i>	
Amortissement	409 236.00 \$	Surplus accumulé	(27 402.00) \$
<i>b) Financement</i>		<i>Autres éléments de conciliation</i>	
Remboursement dette long terme	(171 566.00) \$	Résultat de l'année 2012	228 582.00 \$
		<i>d) Surplus accumulé non affecté</i>	274 445.00 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICES 2013

Pour le présent exercice, puisqu'il reste un peu plus d'un mois d'opération, il nous est difficile à ce moment d'apporter des chiffres exacts; cependant, à la lueur des estimations des revenus et dépenses anticipées au 31 décembre 2013, nous devrions terminer l'année financière avec un équilibre budgétaire.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

La rémunération des élus municipaux est régie par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». En vertu de l'article 11 de la loi, « le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal ». À cet égard, voici le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil de l'année 2013 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Maire	8 447.52\$	4 223.64\$	12671.16\$
Conseiller	2 816.16\$	1 407.72\$	4223.88\$

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2013

- Achat d'un camion Ford F-150 pour la voirie;
- Égout pluvial sur l'Avenue de la rivière/Avenue Langlois;
- Égout pluvial sur l'Avenue Saint-Louis/5^e rang;
- Installation de glissières de sécurité Chemin des Loisirs;
- Achat d'un logiciel de cartes pour l'urbanisme;
- Amélioration du sentier botanique;
- Peinture extérieure du Garage de la Culture;
- Purge rue Saint-Louis;
- Caractérisation des sites d'érosion autour du Lac Garand, du Lac du Barrage et du Lac Long.

PROJETS DE LA PROCHAINE ANNÉE : 2014

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil municipal mettront en place les ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs suivants :

- Préparation des Fêtes du 150e anniversaire de la municipalité qui aura lieu en 2015;
- Investir pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Amélioration du réseau d'aqueduc;
- Amélioration de l'égoût pluvial sur l'Avenue Principale en face de la rue Joseph-Garand;
- Amélioration des glissières de sécurité sur l'Avenue Principale;
- Amélioration de la sortie à la caserne d'incendie;
- Instauration de bacs bruns pour le compostage.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Tout organisme municipal doit publier et tenir à jour, sur internet, une liste des contrats qu'il conclut à compter du 1er avril 2011 et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Chacune des organisations devra avoir placé sur son site Internet, ou à défaut d'un tel site, sur un autre site tel que précisé dans la loi, un hyperlien menant à la liste des contrats publiée dans le SEAO ». (<http://www.st-elie-de-caxton.com/>; aller dans l'onglet «Appel d'offres sur SEAO »).

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ lorsque l'ensemble de ces contrats avec un même contractant comporte une dépense totale dépassant 25 000\$ depuis le dernier discours du maire (novembre 2012).

Coopérative Collecte Pro	95 366.81\$
Crochetière, Pétrin SENCLR en fidéicommiss	57 487.50\$
Financière Banque Nationale	35 734.33\$
Trois-Rivières Ford Lincoln	34 847.24\$
Groupe Altima inc.	40 668.00\$
Hydro Québec	74 963.87\$
Julien Bellerive et fils	33 068.57\$
Maskimo Construction inc	296 820.36\$
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	143 294.00\$
MRC de Maskinongé	283 463.08\$
Production Maskishow enr.	25 064.56\$
Renoflex	65 821.77\$
Revenu Québec	130 820.37\$
Revenu Canada	50 937.44\$
Énergies Sonic R.N.S.E.C.	25 378.82\$

GRAND TOTAL : 1 393 736.72\$

CONCLUSION

La préparation du budget 2014 est présentement en cours. L'année 2014 sera une année d'ouverture et d'analyse de dossiers. Soyez donc assurés de la bonne volonté et du travail consciencieux qui seront déployés par les membres de votre conseil municipal afin de respecter la capacité de payer de chaque citoyen dans la réalisation de projets.

Le programme triennal d'immobilisations pour les trois prochaines années sera déposé lors du dépôt des prévisions budgétaires 2014 (Budget).

Un MERCI tout spécial à toutes les personnes bénévoles, employés municipaux, nouveaux membres du conseil municipal et tous ceux qui contribuent, de près ou de loin, à rendre notre municipalité plus attrayante et intéressante auprès de la population.

Enfin, je vous invite en grand nombre à participer à la séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption des prévisions budgétaires 2014, le 18 décembre à 19h30.

J'aimerais terminer en vous souhaitant tous mes meilleurs vœux pour l'année 2014,

Votre maire,

Réjean Audet